

Association La Trollmobile
19 rue nicolas leblanc
59000 LILLE

Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du 09 Janvier 2016

Le 09 Janvier à 14 heures, les fondateurs de l'association *La Trollmobile* se sont réunis en assemblée générale constitutive au 19 rue nicolas leblanc – 59000 LILLE.

Sont Présents :

Sébastien Dhooge, résidant au 38 rue nicolas Leblanc – 59000 LILLE
Olivier Bette, résidant au 122 rue d'Esquermes – 59000 LILLE
Alexandre Tamé, président de la Fédération Française des jeux de rôles Grandeur Nature – Association loi 1901 – 16 les Linandes Vertes – 95000 CERGY

L'assemblée générale désigne Sébastien Dhooge en qualité de président de séance et Olivier Bette en qualité de secrétaire de séance.

Le président de séance met à la disposition des participants présents le projet de statuts de l'association et l'état des actes passés pour le compte de l'association en formation.

Puis il rappelle que l'assemblée générale constitutive est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- présentation du projet de constitution de l'association ;
- présentation du projet de statuts ;
- adoption des statuts ;
- désignation des premiers membres du conseil ;
- reprises des actes passés pour le compte de l'association en formation ;
- pouvoirs en vue des formalités de déclaration et publication.

Enfin, le président expose les motifs du projet de création de l'association et commente le projet de statuts. Il ouvre la discussion. Un débat s'instaure entre les membres de l'assemblée.

- *Sébastien Dhooge et la Fédération Française des jeux de rôles Grandeur Nature ont organisé un financement participatif en 2015 afin de créer un équipement de cuisine mobile nommé "La Trollmobile" et permettant de cuisiner lors d'événements extérieurs privés et associatifs.*
- *Ce financement est une réussite et 5000€ ont été obtenus.*
- *La construction de cet équipement est désormais possible.*
- *Pour cela, la création d'un compte en banque est nécessaire.*
- *Une association permettra la gestion et l'exploitation de cet équipement.*
- *Une association permettra également l'organisation d'événements permettant de générer quelques bénéfices servant à l'amélioration et l'optimisation de l'équipement.*

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les délibérations suivantes.

1^{ère} délibération : L'assemblée générale adopte les statuts dont le projet lui a été soumis. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

2^{ème} délibération : L'assemblée générale constitutive désigne en qualité de premiers membres du conseil

- Sébastien Dhooge, français, résidant au 38 rue nicolas Leblanc – 59000 LILLE, architecte.
- Olivier Bette, belge, résidant au 122 rue d'Esquermes, ingénieur système.
 - Alexandre Tamé, président de la Fédération Française des jeux de rôles Grandeur Nature – Association loi 1901 – 16 les Linandes Vertes – 95000 CERGY.

3^{ème} délibération : L'assemblée générale nomme Sébastien Dhooge premier responsable légal de l'association.

Conformément aux statuts, cette désignation est faite pour une durée expirant lors de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos.

Les membres du conseil ainsi désignés acceptent leurs fonctions.

Sébastien Dhooge,